



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
1<sup>er</sup> mai 2020

Français  
Original : anglais

---

## Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité des technologies de l'information et de la communication,  
de la science, de la technologie et de l'innovation

### Troisième session

Bangkok, 19-20 août 2020

## Ordre du jour provisoire annoté

On trouvera dans le présent document l'ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation (section I) et les annotations s'y rapportant (section II).

### I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session :
  - a) Allocutions d'ouverture ;
  - b) Élection du Bureau ;
  - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Initiatives de collaboration visant à tirer le meilleur parti des technologies lors d'une pandémie.
3. Réduire la fracture numérique pour généraliser l'accès au large bande.
4. Recourir plus largement aux applications spatiales pour atteindre les objectifs de développement durable.
5. Technologie et innovation inclusives pour la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable :
  - a) Lignes directrices pour l'établissement de politiques relatives à la technologie et à l'innovation inclusives pour le développement durable ;
  - b) Politiques favorisant l'innovation des entreprises pour un développement inclusif et durable ;
  - c) Apporter un appui aux pays en matière de technologie et d'innovation inclusives grâce au renforcement des capacités et à l'assistance technique.
6. Examen de l'orientation future du sous-programme.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa troisième session.

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (22 juin 2020).

## **II. Annotations**

### **1. Ouverture de la session**

#### **a) Allocutions d'ouverture**

Le programme de la session sera disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-information-and-communications-technology-science-technology-and-innovation-third](http://www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-information-and-communications-technology-science-technology-and-innovation-third).

#### **b) Élection du Bureau**

Le Comité élira le (la) président(e), le (la) vice-président(e) et le (la) rapporteur(euse) de la session.

La liste des participant(e)s sera disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-information-and-communications-technology-science-technology-and-innovation-third](http://www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-information-and-communications-technology-science-technology-and-innovation-third).

#### **c) Adoption de l'ordre du jour**

##### **Documentation**

Ordre du jour provisoire annoté (ESCAP/CICTSTI/2020/L.1)

##### **Annotation**

Le Comité examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire, sous réserve des modifications qui pourraient être jugées nécessaires.

### **2. Initiatives de collaboration visant à tirer le meilleur parti des technologies lors d'une pandémie**

##### **Documentation**

Initiatives de collaboration visant à tirer le meilleur parti des technologies lors d'une pandémie (ESCAP/CICTSTI/2020/1)

##### **Annotation**

Robots désinfectants, diagnostics à faible coût, médias sociaux, mégadonnées en libre accès et services et solutions en ligne tels que la télémédecine, l'apprentissage en ligne et le télétravail ne sont qu'un exemple des applications technologiques utilisées par les gouvernements des pays de la région Asie-Pacifique pour lutter contre la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Dotés d'une bonne cyber-résilience et d'un accès au large bande généralisé, les pays de la région Asie-Pacifique ont montré comment les gouvernements peuvent collaborer activement avec les principaux spécialistes des technologies, qu'ils proviennent du secteur privé ou des milieux universitaires, pour faire face aux pandémies et aux situations d'urgence. Les pays technologiquement avancés de la région ont été les premiers à mobiliser les technologies et à déployer des solutions innovantes à grande échelle pour endiguer la contagion. Toutefois, les progrès réalisés dans certains pays pour renforcer la cyber-résilience et généraliser l'accès au large bande ont été trop lents pour être concluants et la question demeure : comment les pays moins avancés peuvent-ils bénéficier de ces solutions ?

Le document ESCAP/CICTSTI/2020/1 fait un tour d’horizon des moyens technologiques – qu’il s’agisse de technologies de pointe, de technologies peu coûteuses ou de technologies numériques – mis en œuvre par les gouvernements pour lutter contre la COVID-19. On y examine également les mesures prises par les pouvoirs publics, notamment le recours aux technologies numériques et géospatiales pour limiter la contagion, ainsi que les réponses et les mesures mises en place par les gouvernements pour renforcer la cyber-résilience et améliorer l’inclusion numérique. On y trouvera également des exemples de la contribution du secteur privé et des milieux universitaires à la mise en place de solutions technologiques, ainsi qu’une présentation de différents modèles d’innovations ouvertes susceptibles de faciliter la collaboration en cas de future pandémie, l’objectif étant que tous les pays puissent bénéficier de solutions technologiques.

Le Comité souhaitera peut-être examiner les questions soulevées dans ce document, partager l’expérience acquise et les enseignements qui en ont été retirés, et préciser les priorités politiques et les domaines de coopération régionale à privilégier pour faire en sorte que les technologies contribuent davantage à la lutte contre la COVID-19 et toute autre future pandémie.

### **3. Réduire la fracture numérique pour généraliser l’accès au large bande**

#### **Documentation**

Promouvoir la coopération régionale pour une connectivité large bande inclusive par l’intermédiaire de l’initiative de l’Autoroute Asie-Pacifique de l’information (ESCAP/CICTSTI/2020/2)

Master Plan for the Asia-Pacific Information Superhighway, 2019-2022 (ESCAP/CICTSTI/2020/INF/1) (en anglais seulement)

Asia-Pacific Information Superhighway Regional Cooperation Framework Document, 2019-2022 (ESCAP/CICTSTI/2020/INF/2) (en anglais seulement)

#### **Annotation**

La région Asie-Pacifique a fait des progrès impressionnants en matière de développement des technologies de l’information et de la communication au cours de la dernière décennie, certains pays avancés de la région figurant en haut du classement pour ce qui est des principaux indicateurs liés aux technologies de l’information et de la communication au niveau mondial. Cependant, la fracture numérique persiste et risque d’accentuer les inégalités au sein des sociétés, tout particulièrement en cas de catastrophes naturelles ou de pandémies, telles que celle de la COVID-19.

Dans sa résolution 75/7, la Commission économique et sociale pour l’Asie et le Pacifique (CESAP) a invité les membres et les membres associés à envisager d’élaborer et d’exécuter des activités communes en matière de technologies de l’information et de la communication au niveau sous-régional. Elle a également demandé au secrétariat de continuer à soutenir les activités en cours et a encouragé la participation de diverses parties prenantes à la mise en œuvre du Plan directeur pour l’Autoroute Asie-Pacifique de l’information (2019-2022) et du Document-cadre de coopération régionale pour l’Autoroute Asie-Pacifique de l’information (2019-2022). Dans ce cadre, le renforcement des capacités des responsables publics en matière d’utilisation des technologies de l’information et de la communication à l’appui d’un développement inclusif et durable a été souligné comme un élément important.

Le document ESCAP/CICTSTI/2020/2 fait le point des nouvelles tendances liées aux technologies numériques et à la connectivité régionale, ainsi que des opportunités qui s'offrent aux États membres et des défis qu'ils doivent relever pour mettre en œuvre les grandes orientations arrêtées lors du Sommet mondial sur la société de l'information. Il présente également les progrès réalisés dans la mise en œuvre des propositions faites par le Comité directeur de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information lors de sa troisième session, en août 2019. Pour finir, le document présente les programmes et activités du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement axés sur le renforcement des capacités et sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en faveur du développement inclusif et durable.

Le Comité est invité à prendre note des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan directeur pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2019-2022) et du Document-cadre de coopération régionale pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2019-2022), ainsi que des programmes et activités du Centre. Le Comité souhaitera peut-être aussi donner des orientations concernant les travaux futurs du secrétariat sur cette question, ainsi que sur ses activités actuelles.

#### **4. Recourir plus largement aux applications spatiales pour atteindre les objectifs de développement durable**

##### **Documentation**

Renforcement des applications de l'information géospatiale aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable (ESCAP/CICTSTI/2020/3)

##### **Annotation**

Dans le Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030), il est établi que la rapidité avec laquelle se développent les innovations numériques permet d'obtenir un nombre croissant d'informations géospatiales, grâce auxquelles les pays de l'Asie et du Pacifique, en particulier ceux ayant des besoins particuliers, ont à leur disposition une très large gamme d'outils à même de les aider à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Plan insiste par ailleurs sur la nécessité de tirer parti des nouvelles sources de données et des nouveaux moyens d'analyse associés à des technologies, des processus et des outils utiles et intégrateurs, afin de fournir en temps utile des informations fiables et de qualité aux citoyens, aux entreprises, aux organisations et aux gouvernements. Ces éléments sont essentiels pour prendre des décisions sur la base de données probantes et pour mieux respecter le principe de responsabilité.

Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action en ce qui concerne la réduction des risques de catastrophe et la résilience, ainsi que la gestion des ressources naturelles, sont examinés dans le document ESCAP/CICTSTI/2020/3. Ce document fait le point de l'état d'avancement de la mise en œuvre dudit Plan au niveau régional, ainsi que des bonnes pratiques et des enseignements tirés de l'expérience. Les tendances futures y sont également évaluées et des recommandations sont formulées en ce qui concerne les domaines dans lesquels la coopération régionale peut être renforcée.

Au titre de la mise en œuvre de la modalité concernant les concertations intergouvernementales visée dans le Plan d'action, le Comité est invité à examiner ces questions et à approuver les recommandations en vue de renforcer la coopération régionale dans le domaine des applications spatiales et d'orienter les travaux actuels et futurs du secrétariat.

- 5. Technologie et innovation inclusives pour la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable**
- a) Lignes directrices pour l'établissement de politiques relatives à la technologie et à l'innovation inclusives pour le développement durable**

**Documentation**

Lignes directrices pour l'établissement de politiques relatives à la technologie et à l'innovation inclusives pour le développement durable (ESCAP/CICTSTI/2020/4)

**Annotation**

La technologie et l'innovation peuvent accroître l'efficacité, l'efficacité et les retombées positives des activités menées pour atteindre les objectifs ambitieux du Programme 2030, mais à condition qu'elles profitent à tout le monde. Les politiques relatives à la technologie et à l'innovation doivent absolument tenir compte des impératifs sociaux, environnementaux et économiques. Elles devraient par ailleurs permettre que les bénéfices de la science, de la technologie et de l'innovation soient répartis de manière plus équitable. La technologie et l'innovation peuvent aussi être une source d'inégalité et d'exclusion. Comme l'Assemblée générale l'a affirmé, pour les pauvres, les promesses dont sont porteuses la science, la technologie et l'innovation ne se sont pas encore concrétisées<sup>1</sup>.

Diverses politiques et initiatives ont été adoptées dans la région Asie-Pacifique en vue d'encourager l'utilisation de la technologie et de l'innovation conformément aux trois piliers du développement durable, de répondre aux besoins des groupes défavorisés et à faible revenu, de soutenir et de donner davantage de moyens d'action aux femmes et de favoriser l'accès des plus pauvres à la technologie et à l'innovation.

Des exemples d'initiatives politiques et un projet de lignes directrices pour la formulation de politiques relatives à la technologie et à l'innovation inclusives sont présentés dans le document ESCAP/CICTSTI/2020/4.

Les membres du Comité souhaiteront peut-être échanger des données d'expérience, notamment des bonnes pratiques et des enseignements à retenir, en ce qui concerne les initiatives nationales favorisant des politiques en matière de technologie et d'innovation inclusives. Le Comité est invité à formuler des observations sur le projet de lignes directrices et à indiquer le type d'appui (formation, travaux de recherche ou services consultatifs) que le secrétariat pourrait être amené à fournir en vue de promouvoir la technologie et l'innovation inclusives pour le développement durable.

- b) Politiques favorisant l'innovation des entreprises pour un développement inclusif et durable**

**Documentation**

Politiques favorisant l'innovation des entreprises pour un développement inclusif et durable (ESCAP/CICTSTI/2020/5)

<sup>1</sup> Voir résolution 74/229 de l'Assemblée générale.

### **Annotation**

Les entreprises sont une source d'innovation et de dynamisme économique dans la région Asie-Pacifique. Toutefois, pour atteindre les objectifs de développement durable, il est urgent que les gouvernements adoptent des politiques innovantes pour inciter les entreprises à mettre davantage l'accent sur la création de valeur sociale et environnementale, en plus de la valeur économique.

Pour relever ce défi, des modèles et pratiques d'entreprise innovants – tels que l'entreprise sociale, l'entreprise inclusive et l'investissement à impact – voient le jour, leur objectif étant de générer non seulement un rendement économique mais aussi de produire un impact social et environnemental.

Les gouvernements des pays de la région Asie-Pacifique sont à l'avant-garde des politiques novatrices dans ce domaine. Au niveau régional, les États membres de l'Asie et du Pacifique sont convenus, pour la toute première fois, dans une résolution, de soutenir la mise en place d'environnements favorables à l'entreprise sociale et à l'investissement à impact, comme indiqué dans la Feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique. En outre, les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est élaborent également des lignes directrices à l'échelle sous-régionale pour la promotion des entreprises inclusives.

On trouvera dans le document ESCAP/CICTSTI/2020/5 un aperçu des nouvelles possibilités d'action visant à promouvoir l'innovation des entreprises pour un développement inclusif et durable ainsi qu'un projet de directives pratiques de base à l'intention des États membres qui envisagent d'élaborer des stratégies sur ce sujet.

Les membres du Comité souhaiteront peut-être échanger des données d'expérience, notamment des bonnes pratiques et des enseignements à retenir, en ce qui concerne la promotion de l'innovation des entreprises aux fins du développement inclusif et durable. Le Comité est invité à formuler des observations sur les directives proposées et à orienter les travaux du secrétariat en précisant l'appui qu'il devra apporter pour que des progrès puissent être faits sur cette question tant au niveau national que régional.

- c) **Apporter un appui aux pays en matière de technologie et d'innovation inclusives grâce au renforcement des capacités et à l'assistance technique**

### **Documentation**

Appui fourni aux États membres en matière de technologie et d'innovation grâce à des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique de 2018 à 2020 (ESCAP/CICTSTI/2020/6)

### **Annotation**

On trouvera dans ce document une description des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique que le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et la CESAP ont fournies aux États membres.

Le Comité est invité à faire part de ses observations et suggestions visant à appuyer et à renforcer les travaux du Centre et du secrétariat en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

**6. Examen de l'orientation future du sous-programme**

Le secrétariat présentera une synthèse de ses travaux dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation, y compris de sa contribution dans les domaines qui devraient être intégrés dans les travaux de tous les comités conformément à l'appareil de conférence de la Commission.

À l'issue de ses délibérations, le Comité souhaitera peut-être fournir au secrétariat des orientations sur les préparatifs du plan-programme.

**7. Questions diverses**

Le Comité souhaitera peut-être examiner d'autres questions ne relevant d'aucun des points ci-dessus.

**8. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa troisième session****Documentation**

Projet de rapport (ESCAP/CICTSTI/2020/L.2)

**Annotation**

Le Comité examinera et adoptera le rapport sur les travaux de sa troisième session, lequel sera soumis à la Commission à sa soixante-dix-septième session.

---